

language or religion and that they should never be used for political motives.

The resolution concerning the translation of the classics¹ had been omitted by mistake from chapter III of the report of the Economic and Social Council and in this connexion he emphasized the importance of the cultural activity of the Third Committee, a hitherto neglected facet of its work.

Mrs. ROOSEVELT (United States of America) endorsed the remarks made by the representative of Chile concerning the work of the Narcotics Commission. She hoped that when the draft protocol on synthetic drugs was circulated by the Secretariat it would receive consideration as quickly as possible. She also hoped that the remaining ratifications of the Protocol of 11 December 1946 would soon be forthcoming.

She requested the representative of the Ukrainian SSR to name the agents who had recruited children for slave labour in the United States as she thought it would be rather difficult, in view of the immigration restrictions and the trade union laws regulating the employment of children, to bring them to the United States. She herself had been closely connected with charitable organizations which had assisted in bringing children to the United States to save them from the horrors of war, and she would be glad to know the names of the agents and the organizations to which the representative of the Ukrainian SSR had referred.

The meeting rose at 5.45 p.m.

FIFTY-FIFTH MEETING

Held at Lake Success, New York, on Monday, 29 September 1947, at 3.30 p.m.

Chairman: Mr. A. WILSON (Liberia).

Followed by: Mr. O. LANGE (Poland).

8. Discussion of chapter III of the report of the Economic and Social Council (documents A/382, A/C.3/152 and A/C.3/157)

Mr. ZULOAGA (Venezuela) referred to the draft resolution of the United Kingdom delegation (document A/C.3/152) to reduce the funds for social welfare activities and pointed out that a distinction should be made between countries where economic development and social progress had already reached a high level and which were therefore mainly interested in unemployment problems, and countries where the standard of living was relatively low and where

¹ See Resolutions adopted by the Economic and Social Council during its fourth session, No. 53 (IV).

tif au Fonds international de secours à l'enfance et souligne qu'il conviendra d'utiliser ce Fonds sans distinction de race, de langue ou de religion et de ne le faire servir en aucun cas à des fins politiques.

Le Rapporteur fait remarquer que l'on a omis par erreur de faire figurer dans le chapitre III du rapport du Conseil économique et social la résolution relative à la traduction des auteurs classiques¹; il souligne l'importance de l'activité culturelle de la Troisième Commission, qui constitue un aspect de ses travaux jusqu'à présent négligé.

Mme ROOSEVELT (Etats-Unis d'Amérique) s'associe aux observations faites par le représentant du Chili en ce qui concerne les travaux de la Commission des stupéfiants. Elle espère que, lorsque le projet de protocole sur les drogues synthétiques aura été distribué par le Secrétariat, ce projet fera aussitôt que possible l'objet d'un examen. Elle espère aussi que parviendront bientôt les ratifications du Protocole du 11 décembre 1946 qui restent à recevoir.

Elle demande au représentant de la RSS d'Ukraine de donner le nom des agents qui ont recruté des enfants pour le travail forcé aux Etats-Unis, car elle estime que l'envoi de ces enfants aux Etats-Unis serait chose plutôt difficile, du fait des restrictions apportées à l'immigration et des règlements syndicaux relatifs à l'emploi des enfants. Elle s'est elle-même occupée de très près d'organisations charitables qui ont participé à l'envoi d'enfants aux Etats-Unis, afin de les mettre à l'abri des horreurs de la guerre, et elle serait heureuse de connaître le nom des agents et des organisations dont a parlé le représentant de la RSS d'Ukraine.

La séance est levée à 17 h. 45.

CINQUANTE-CINQUIEME SEANCE

Tenue à Lake Success, New-York, le lundi 29 septembre 1947, à 15 h. 30

Président: M. A. WILSON (Libéria)

Puis: M. O. LANGE (Pologne).

8. Examen du rapport du Conseil économique et social, chapitre III (documents A/382, A/578, A/C.3/152 et A/C.3/157)

M. ZULOAGA (Vénézuéla) rappelle que le projet de résolution présenté par la délégation du Royaume-Uni (document A/C.3/152) propose de réduire le budget consacré au service social; il souligne qu'il faut faire une différence entre les pays dont le développement économique et les progrès sociaux ont atteint un niveau déjà élevé, et qui, de ce fait, s'intéressent plus particulièrement aux questions de chômage, et ceux dont les niveaux de vie rela-

¹ Voir les Résolutions adoptées par le Conseil économique et social pendant sa quatrième session, No 53 (IV).

that constituted the immediate problem. Venezuela had therefore proposed the setting up, within the Secretariat, of a group of experts to study the different aspects of those problems, but the proposal had been rejected.

It would be difficult to separate economic from social problems in considering the proposed economic commission for Latin America.

Referring again to the resolution of the United Kingdom delegation with regard to advisory social welfare functions, he pointed out that in that resolution the sum of 750,000 dollars for 1948 was reduced to 150,000 dollars and that such a cut might prevent the development of activities such as the seminars in Colombia and in Uruguay.

He stressed how important it was that the United Nations should try to win respect in Latin America, where an isolationist spirit too often prevailed and where there was a tendency to consider the United Nations as an organization directed against ideologies and harbouring the misunderstandings which sometimes arose between certain countries. That was harmful to small countries which wished to collaborate to achieve the aims of the United Nations.

Mr. MONGE (Peru) expressed his appreciation of the report of the Economic and Social Council (document A/382) and especially of chapter III, each item of which was of the greatest importance. He reminded the Committee of the active part which Peru had played in the work of the Council and of the fact that the representative of Peru had been elected Chairman of the last session of the Population Commission,¹ which had recently taken an active part in preparing for a World Statistical Congress to be held in Washington and had considered the plans for an international census. Peru had made great social progress: its system of social insurance, among other things, had served as an example to other countries desirous of reforming their own systems. A new plan for workers' housing had been drawn up and at the same time private institutions to receive needy children had been created. He was delighted by the progress accomplished by the International Children's Emergency Fund, and he wished to make it clear with regard to freedom of information and of the Press that the means of distributing information should be at the disposal of the people and not of commercial enterprises.

He called the Committee's attention to the different systems of social legislation throughout the world and proposed the setting up, within the Secretariat, of a body to study such legislation and report on its conclusions to the

¹ See *Official Records of the Economic and Social Council*, Second Year, Fourth Session, Supplement No. 5.

tivement bas constituent le problème immédiat. Le Venezuela a donc proposé la création, au sein du Secrétariat, d'un groupe de spécialistes qui étudieraient les différents aspects de ces problèmes, mais cette proposition a été rejetée.

En ce qui concerne la commission économique pour l'Amérique latine dont la création est envisagée, il est difficile de séparer les problèmes sociaux des problèmes économiques.

Parlant à nouveau de la résolution présentée par la délégation du Royaume-Uni au sujet des fonctions consultatives en matière de service social, M. Zuloaga fait remarquer que, dans cette résolution, le crédit de 750.000 dollars pour l'année 1948 a été ramené à 150.000 dollars et qu'une telle diminution pourrait interdire certaines entreprises telles que, par exemple, les groupes d'études en Colombie et en Uruguay.

Le représentant du Venezuela insiste sur le fait qu'il est de toute importance que l'Organisation des Nations Unies s'efforce de mériter le respect de l'Amérique latine, où se manifeste trop souvent un esprit isolationniste et une tendance à considérer les Nations Unies comme un organisme dirigé contre certaines idéologies et entretenant les mésententes qui surviennent parfois entre certains Etats. Tout cela nuit aux petits pays qui désirent collaborer au succès de l'œuvre entreprise par les Nations Unies.

M. MONGE (Pérou) loue le rapport du Conseil économique et social (document A/382), notamment le chapitre III dont tous les points sont de la plus grande importance. Il rappelle que son pays a pris une part active aux travaux du Conseil et que le représentant du Pérou a été élu Président à la dernière session de la Commission de la Population¹; celle-ci a participé activement à la préparation d'un Congrès mondial de statistique devant avoir lieu à Washington et a étudié les projets de recensement international. Au point de vue social, le Pérou a fait de grands progrès: ses assurances sociales, entre autres, ont servi d'exemple à d'autres pays qui désiraient réformer les leurs. Un nouveau programme de logements ouvriers vient d'être élaboré et des institutions privées ont été créées pour recueillir les enfants nécessiteux. Le représentant du Pérou se réjouit des progrès réalisés par le Fonds international de secours à l'enfance et tient à préciser, en ce qui concerne la question de la liberté de l'information et de la presse, qu'il s'agit de mettre les moyens d'information à la disposition des masses et non à celle des entreprises commerciales.

Attirant ensuite l'attention de la Commission sur la diversité des lois sociales dans le monde entier, M. Monge propose la création, au sein du Secrétariat, d'un organisme qui étudierait ces législations, et ferait rapport au Conseil écono-

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social*, Deuxième année, quatrième session, supplément No 5.

Economic and Social Council and the General Assembly.

He referred to the request which the Government of Peru had made in April 1947 drawing attention to the effects of coca-leaf chewing on the population of his country. The Commission on Narcotic Drugs had recommended to the Economic and Social Council that a commission of inquiry be sent to Peru and other interested Latin-American countries to study the physiological and social consequences of this habit.¹ The Commission might be made up of four members with scientific, medical and administrative backgrounds, and a chairman to be elected by the Economic and Social Council. Other Latin-American countries—Argentina, Bolivia, Colombia and Ecuador—were also deeply interested and should be given an opportunity to collaborate in solving the problem; only Chile and Peru were members of the Economic and Social Council. He did not wish to influence the Council's decisions, but he felt that he should stress the urgency of the problem and its international ramifications. The commission of inquiry, as suggested by the Commission on Narcotic Drugs, would not involve great expenditure and, in order not to postpone its creation, perhaps the Secretary-General might see fit to finance it from the fund provided for emergency needs.

His Government had already promoted a great deal of scientific research on the effects of coca-leaf chewing. The Institute of Andean Biology of Peru had published studies which showed that consumption varied directly with altitude. At 12,000 feet above sea level 100 per cent of the Indian population chewed the coca-leaf, whereas at 300 feet there was practically no addiction to the habit. The Medical Faculty of San Marcos University would shortly publish a treatise on "The qualities of coca-leaf in combating fatigue".

Finally, Mr. Monge declared that he would submit a resolution on the consumption of coca-leaf by the Indians in Peru.

Mr. O. Lange took the chair.

Mr. ILLUECA (Panama) stated that his Government was particularly interested in the bill of human rights and in the question of genocide. With regard to the status of women, he explained that in his country women had the same rights as men. Panama made no distinctions as regards sex, race or religion. Special attention was paid to children; their rights were guaranteed until they reached majority, and no distinction was made between illegitimate and legitimate children.

¹ See *Official Records of the Economic and Social Council*, Third Year, Sixth Session, Supplement No. 2.

mique et social et à l'Assemblée générale sur les résultats de ces études.

M. Monge signale que le Gouvernement du Pérou a, par une note adressée en avril 1947, attiré l'attention sur les effets produits dans la population de ce pays par l'habitude de mâcher des feuilles de coca. La Commission des stupéfiants a recommandé au Conseil économique et social d'envoyer une commission d'enquête au Pérou et dans les autres pays d'Amérique latine afin d'étudier les conséquences physiologiques et sociales de l'usage de la feuille de coca¹; cette commission pourrait se composer de quatre membres ayant des compétences scientifiques, médicales et administratives, et d'un président élu par le Conseil économique et social. D'autres pays de l'Amérique latine, tels que l'Argentine, la Bolivie, la Colombie et l'Equateur, sont vivement intéressés à ce problème et pourraient ainsi avoir l'occasion de collaborer à cette étude, à laquelle le Chili et le Pérou participent comme membres du Conseil économique et social. M. Monge ne veut pas influencer les décisions du Conseil mais tient à insister sur l'urgence de ce problème et sur ses répercussions internationales. La commission d'enquête proposée par la Commission des stupéfiants n'entraînerait pas de dépenses importantes, et pour qu'elle puisse être constituée sans retard, le Secrétaire général pourrait peut-être prélever les crédits nécessaires à son fonctionnement sur les fonds réservés aux dépenses urgentes.

Le représentant du Pérou fait remarquer que son Gouvernement a déjà encouragé un grand nombre de recherches scientifiques sur les effets de la mastication de la feuille de coca. L'Institut andin de biologie du Pérou a publié des études montrant que sa consommation varie en fonction de l'altitude. A 12.000 pieds au-dessus du niveau de la mer 100 pour cent de la population indienne mâche la feuille de coca, alors qu'à 300 pieds cette habitude n'existe presque pas. La Faculté de Médecine de San Marcos publiera sous peu un traité sur "les propriétés de la feuille de coca pour combattre la fatigue".

En conclusion, M. Monge déclare qu'il soumettra sous peu une résolution sur la consommation de la feuille de coca par les Indiens du Pérou.

M. O. Lange assume la Présidence.

M. ILLUECA (Panama) déclare que son Gouvernement s'intéresse particulièrement à la déclaration des droits de l'homme et à la question du génocide. En ce qui concerne la condition de la femme, il précise que dans son pays la femme jouit des mêmes droits que l'homme. Le Panama ne fait aucune distinction quant au sexe, à la race ou à la religion. Une attention toute spéciale est consacrée aux enfants; leurs droits sont garantis jusqu'à leur majorité et il n'est fait aucune différence entre eux, qu'ils soient légitimes ou naturels.

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social*, Troisième année, sixième session, supplément No 2.

Since the Constitution of 1946 the State had found work for everyone and had established a maximum working day, a minimum salary and paid holidays, and it was about to adopt a labour code which would govern both workers and employers. On the educational plane, the construction of a *cit  universitaire* had been decided and further credits had been accorded to teaching. An exchange of students was planned between Panama, the United States and neighbouring Latin-American countries.

Lastly, he said that several measures were being taken against the use of narcotic drugs.

Mrs. ROBERTS (New Zealand) said that New Zealand was represented on the Economic and Social Council and on the Social Committee and its views had therefore been expressed already, but she felt that she must reaffirm New Zealand's belief in the worth and merit of activities which led to social progress and state its views on certain matters.

The report of the Sub-Commission on Freedom of Information and of the Press¹ had been prepared by a body of experts in those fields, but the basic concept of that freedom went much deeper than any specialized subject. New Zealand believed that the free expression of opinion led to clear and true thinking and that the Press should pursue the achievement of that aim.

In social questions New Zealand had a record of which it was proud, and its delegation supported proposals concerning freedom of association and the exercise of trade union rights and every effort to improve the status of women and the standard of living of all peoples.

With regard to advisory social welfare functions and the continuance of UNRRA's service,² she felt that the United Nations should stimulate and co-ordinate those activities. The field was to some extent covered by inter-governmental and national agencies, but the United Nations should increase the availability of those services and avoid all overlapping and duplication. The precise allocation should be determined only after the most careful study, preferably by a sub-committee which might be set up.

The finances of the International Children's Emergency Fund should also be allocated so that administrative expenses would be in proper relation to the total available funds. She was pleased to learn that some relief was actually under way and that the United Nations Appeal for Children would soon begin its work.

¹ See *Official Records of the Economic and Social Council*, Second Year, Fifth Session, Supplement No. 5.

² See *Resolutions adopted by the General Assembly* during the second part of its first session, resolution No. 58 (I).

Depuis la Constitution de 1946, l'Etat trouve du travail pour chacun; il a limit  la dur e de la journ e de travail, fix  un salaire minimum, institu  des vacances pay es et est en train d'adopter un code du travail qui r gira   la fois les ouvriers et les patrons. Sur le plan de l' ducation, la construction d'une cit  universitaire a  t  d cid e et des cr dits additionnels ont  t  affect s   l'enseignement. Il a  t  pr vu des  changes d' tudiants entre le Panama, les Etats-Unis et les pays avoisinants d'Am rique latine.

M. Illueca indique, en terminant, que des mesures sont en voie d' tre prises contre l'usage des stup fiants.

Mme ROBERTS (Nouvelle-Z lande) rappelle que la Nouvelle-Z lande est repr sent e au Conseil  conomique et social et   la Commission des questions sociales. Ses vues ont donc  t  exprim es. Mme Roberts tient n anmoins   insister de nouveau sur l'importance des activit s qui conduisent au progr s social et   pr ciser en m me temps certains points.

Le rapport de la Sous-Commission de la libert  de l'information et de la presse¹ a  t  pr par  par un ensemble d'experts, mais le concept fondamental d'une telle libert  est quelque chose de plus profond que les m thodes techniques. La Nouvelle-Z lande voit, dans l'expression d'une libre opinion, un facteur de clart  et de droiture, et c'est vers ce but que la presse devrait tendre.

La Nouvelle-Z lande est fi re de ses progr s en mati re de service social et sa d l gation s'est toujours montr e favorable   toute proposition relative   la libert  d'association, aux droits des syndicats et   tout effort qui tend   am liorer la condition de la femme et le bien- tre social de l'humanit .

En ce qui concerne les fonctions consultatives en mati re de service social et la continuation des fonctions de l'UNRRA², Mme Roberts pense qu'il est du devoir de l'Organisation des Nations Unies de stimuler et de coordonner ces activit s. Les institutions nationales et intergouvernementales s'occupent jusqu'  un certain point de ce domaine, mais l'Organisation des Nations Unies devrait accro tre le champ d'action de ces activit s et essayer d' viter les doubles emplois. Les cr dits ne devraient  tre accord s qu'apr s une  tude approfondie effectu e de pr f rence par une sous-commission qui serait cr e e   cet effet.

Le budget du Fonds international de secours   l'enfance devrait  tre d termin  de telle fa on que les d penses administratives ne soient pas hors de proportion avec le montant total disponible. Mme Roberts est heureuse de constater que des secours ont d j   t  accord s et que l'Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance commencera bient t   fonctionner.

¹ Voir les *Proc s-verbaux officiels du Conseil  conomique et social*, Deuxi me ann e, cinqui me session, suppl ment No 5.

² Voir les *R solutions adopt es par l'Assembl e g n rale* pendant la seconde partie de sa premi re session, No 58 (I).

She felt that the report of the Economic and Social Council showed that good work had been done during the past year; the lessons learned during the war should be remembered, however, and priorities ought to be established for future tasks which should be tackled one by one. In that way eventual success in each special sphere would be achieved and new conquests could be envisaged.

Mr. DE SILVEIRA (Brazil) made a brief survey of Brazil's struggle to remove the inequality and the suffering brought about by emergencies, by unforeseen factors in social life and by the unavoidable clash of economic forces. He praised the Commission on Human Rights for elaborating principles consolidating the fundamental rights of man, an accomplishment which, when put into practice, would establish the basis for one of the most important steps in international co-operation. Communications to the Secretariat represented a step forward and were perhaps the only possible method in present circumstances, but Brazil was nevertheless ready to accept any other plan which would guarantee a respect for those principles in all countries. The setting up of an international human rights tribunal, as suggested by Australia, was an example of the goal at which the United Nations should aim.

He emphasized the importance of the future Conference on the Freedom of Information and hoped that the Conference would not lose sight of its primary objective: namely the establishment of freedom of information and of the Press, and that the nations represented would find a field of agreement and achieve satisfactory results.

With regard to the activities of the Population Commission, Brazil hoped that effective measures would be taken in the near future.

He said that his Government was highly pleased with the setting up by the Secretariat of two seminars for experts in social welfare, one at Bogotá and the other at Montevideo.

In reply to the representative of the Ukrainian SSR, he categorically denied the assertion that Brazil was interested in the immigration of refugees simply in order to obtain cheap labour. Both legally and economically the foreign worker in Brazil enjoyed the same rights and guarantees as those conferred upon nationals. Being an immigration country, Brazil would naturally not create any difficulties for those who wished to co-operate with it. Foreigners could obtain the highest positions there. People immigrating now would be directed, for purposes of economic development, to those places where labour was best organized and where the standard of living and the salaries were highest.

Le rapport du Conseil économique et social montre bien tout le travail qui a été accompli pendant l'année passée, mais de l'avis de Mme Roberts, il faut tenir compte des leçons de la guerre et considérer les questions successivement, d'après un ordre de priorité établi. Ainsi on obtiendra des résultats heureux dans chaque domaine et l'on pourra envisager de nouveaux progrès.

M. DE SILVEIRA (Brésil), rappelant la lutte menée par le Brésil pour corriger les inégalités et les souffrances déterminées par les événements, les facteurs imprévisibles de la vie sociale et le jeu inévitable des forces économiques, loue la tâche accomplie par la Commission des droits de l'homme dans l'élaboration de principes consolidant les droits fondamentaux de l'homme; lorsque ces principes seront appliqués, ils formeront la base d'une des conquêtes les plus importantes de la coopération internationale. Bien que les communications au Secrétariat marquent un progrès, et constituent peut-être, dans les circonstances actuelles, l'unique méthode possible, le Brésil est prêt à accepter n'importe quel autre programme qui puisse garantir dans tous les pays le respect de tels principes. La proposition de l'Australie en vue de la création d'un tribunal international des droits de l'homme, indique un but que les Nations Unies doivent poursuivre.

Soulignant l'importance de la prochaine Conférence sur la liberté de l'information, M. de Silveira espère que cette Conférence ne se détournera pas de son principal objectif, savoir l'établissement de la liberté de l'information et de la presse, et que les nations représentées pourront trouver un terrain d'entente et obtenir d'heureux résultats.

En ce qui concerne les activités de la Commission de la population, le Brésil souhaite que des mesures efficaces soient bientôt adoptées.

M. de Silveira exprime la satisfaction de son Gouvernement au sujet de la création par le Secrétariat de deux groupes d'étude pour les experts en matière de service social, l'un à Bogota et l'autre à Montevideo.

Quant à l'observation du représentant de la RSS d'Ukraine, M. de Silveira conteste de la manière la plus formelle l'allégation selon laquelle le Brésil s'intéresserait à l'immigration de réfugiés à seule fin d'obtenir de la main-d'œuvre à bas prix. Tant du point de vue juridique que du point de vue économique, le travailleur étranger jouit au Brésil des mêmes droits et garanties que le travailleur national. Etant un pays d'immigration, il est évident que le Brésil ne crée pas de difficultés et n'oppose pas d'obstacles à ceux qui viennent collaborer à son développement. Les travailleurs étrangers peuvent y atteindre aux situations les plus élevées. Ceux qui y émigrent en ce moment sont dirigés, en raison du développement économique, vers les régions où le travail est le mieux organisé, et où les niveaux de vie et les salaires sont les plus élevés.

Mr. BEAUDOIN (Canada) recalled that at the last session of the General Assembly the Canadian delegation had stated that the problem of aiding the devastated war areas should be considered an international responsibility. Canada had taken part in the work of the Technical Committee¹ which had been formed to estimate the extent of the help needed. The Canadian Government had decided to contribute 20 million dollars, worth of aid in kind to the needy countries. The International Children's Emergency Fund had already received five million dollars from Canada. As no international organ had been established, Canada was experiencing difficulty in distributing the aid for which provision had been made.

With regard to the refugee problem, Canada was one of the first to sign the Constitution of the IRO and had put at the disposal of that organization approximately 5,500,000 dollars as its contribution. Replying to certain remarks made during the discussion, Mr. Beaudoin pointed out that no one had come to Canada except at his own free will and that his Government would not hinder any of the displaced persons from returning to their country of origin if they wished to do so; furthermore, the residents of Canada, whether refugees or others, were perfectly at liberty to leave Canada at any time. In that connexion he pointed out that the representatives of the USSR and Yugoslavia in Canada, for instance, were collecting groups of people of European origin who had consented to return to the USSR or Yugoslavia and that those people were allowed to leave Canada with all the assets—money and goods—which they had acquired on Canadian soil. He asked the delegation of the Ukrainian SSR if Canadian representatives in the Ukrainian SSR were permitted to do the same.

It had been alleged that refugees in Canada were victims of exploitation. They had the same rights and salaries as Canadian workers and the conditions of their work were guaranteed by the existing labour laws.

Canada feared that it might be impossible to make rapid progress concerning the questions dealt with by the Commission on Human Rights and the Commission on the Status of Women. Parliament had set up a special committee that year to examine the question and this proved Canada's intention to give positive expression to the obligations she had entered into under the United Nations Charter.

Recalling the establishment by the Commission on Human Rights of a Sub-Commission

¹ See *Resolutions adopted by the General Assembly during the second part of its first session*, No. 48 (I).

M. BEAUDOIN (Canada) rappelle qu'à la dernière session de l'Assemblée générale, la délégation du Canada a déclaré que le problème de l'assistance aux régions dévastées par la guerre devrait être considéré comme engageant la responsabilité de tous les pays. Le Canada a pris part, en conséquence, aux travaux du Comité technique¹ qui a été créé pour évaluer l'étendue des secours nécessaires. Le Gouvernement canadien a pris la décision de consacrer 20 millions de dollars à la fourniture de secours en nature aux pays nécessiteux. Le Fonds international de secours à l'enfance a déjà reçu du Canada 5 millions de dollars. Aucun organisme international n'ayant été créé, le Canada éprouve des difficultés dans la répartition des secours prévus.

En ce qui concerne le problème des réfugiés, M. Beaudoin rappelle que le Canada figure parmi les premiers signataires de la Constitution de l'OIR et qu'il a mis à la disposition de cette organisation une somme d'environ 5.500.000 dollars représentant sa contribution. Répondant à certaines remarques faites au cours de la discussion, M. Beaudoin précise que nul ne vient au Canada si ce n'est de son plein gré et qu'il ne saurait être question pour son Gouvernement de prendre aucune mesure pour empêcher les personnes déplacées de retourner dans leur pays d'origine si telle est leur intention; en outre, les personnes résidant au Canada, réfugiées ou autres, sont parfaitement libres de quitter le Canada à tout moment. Il rappelle à ce propos que, par exemple, des représentants de l'URSS et de la Yougoslavie ont pu rassembler au Canada des groupes de personnes originaires d'Europe qui ont consenti à retourner dans l'URSS ou en Yougoslavie, et que ces personnes ont pu quitter le Canada avec les ressources, l'argent et le matériel qu'elles avaient pu acquérir au Canada. Il demande au représentant de la RSS d'Ukraine si des représentants du Canada seraient autorisés à agir de même en RSS d'Ukraine.

Une allusion a été faite à l'exploitation dont seraient victimes les réfugiés se trouvant au Canada. Ceux-ci bénéficient des mêmes droits et des mêmes salaires que les travailleurs nationaux, et les conditions de leur travail sont garanties par les lois ouvrières existantes.

Le Canada craint qu'il soit impossible de faire des progrès rapides en ce qui concerne les problèmes que traitent la Commission des droits de l'homme et la Commission de la condition de la femme. Le Parlement canadien a créé cette année un Comité spécial chargé de l'étude de cette question, ce qui constitue une preuve que le Canada entend faire effectivement face aux obligations qu'il a assumées en vertu de la Charte des Nations Unies.

Rappelant la création par la Commission des droits de l'homme d'une Sous-Commission de

¹ Voir les *Résolutions adoptées par l'Assemblée générale* pendant la Deuxième partie de sa première session, No 48 (I).

on Freedom of Information and of the Press,¹ the Canadian representative thought that the resolution presented by the delegation of the USSR (document A/C.3/157), asking for a change in the agenda, was apparently intended to divert the Commission's attention towards a different kind of problem, that is to say, the reaction of the world Press to the questions causing divergencies between nations. That question would be raised on several occasions during the discussion of the agenda, which, in the form in which it had been proposed,² afforded an excellent basis for discussion. The report submitted to the Commission was an evident proof that the Economic and Social Council, more than any other organ within the United Nations, had justified the world's faith in international co-operation. Canada would continue to give its full support to the Commission's work, as it believed that a solid basis for world peace could be established only by closer economic and social ties between the nations of the world.

Mr. FERREIRO (Uruguay) remarked that the Economic and Social Council had performed, or was performing, important social and humanitarian work in a number of fields and stated that the Uruguayan delegation would vote for any recommendations on chapter III of the report which the Committee might bring forward in the General Assembly.

He recalled the work his Government had accomplished in the social field with regard to laws protecting children, equal political and civil rights for men and women in Uruguay and labour laws authorizing the workers to form unions and giving them the right to strike. Since the establishment of the Republic no racial or other discrimination had existed in Uruguay: freedom of thought and freedom of information were only limited by personal responsibility and primary, secondary and professional education was entirely free of cost.

Mr. RODRÍGUEZ (Colombia), examining chapter III of the report, pointed out that there was a difference in meaning between "human rights" and *les droits de l'homme*. He thought that the Commission had considered man, not according to the doctrine of the French Revolution, but according to his quality as an entity incorporated in the State.

Similarly, the English and French texts of the USSR resolution regarding the Conference on the Freedom of Information did not correspond. The USSR resolution evoked a question of substance which was within the jurisdiction of the Conference, whereas the

¹ See *Official Records of the Economic and Social Council*, Second Year, Fourth Session, Supplement No. 3, page 3.

² See *Resolutions adopted by the Economic and Social Council* during its fifth session, No. 74 (V).

la liberté de l'information et de la presse¹, le représentant du Canada estime que la résolution présentée par la délégation de l'URSS (document A/C.3/157) demandant une modification de l'ordre du jour, semble destinée à détourner l'attention de la Commission vers un problème d'ordre différent, savoir, la réaction de la presse mondiale devant les questions qui entraînent des divergences de vues entre les différentes nations. Cette question viendra à son heure au cours de la discussion des différents points de l'ordre du jour, lequel, tel qu'il est proposé², constitue une excellente base de discussion. Le rapport soumis à la Commission est une preuve évidente que le Conseil économique et social, plus qu'aucun autre organe des Nations Unies, a justifié la foi qu'il faut avoir dans la coopération internationale. Le Canada continuera à apporter aux travaux de la Commission son entier concours, parce qu'il est persuadé qu'une base solide pour la paix mondiale ne peut être établie que grâce à un développement des relations économiques et sociales entre les Nations.

M. FERREIRO (Uruguay) fait remarquer que le Conseil économique et social a réalisé, ou est en voie de réaliser, un nombre important d'œuvres sociales et humanitaires; il déclare que la délégation de l'Uruguay est disposée à voter toute recommandation que la Commission pourrait adresser à l'Assemblée générale en conclusion de la discussion du chapitre III du rapport.

M. Ferreiro rappelle l'œuvre accomplie par son Gouvernement dans le domaine social en ce qui concerne les lois de protection de l'enfance, l'égalité des droits civils et politiques qui en Uruguay règne entre la femme et l'homme, et les lois ouvrières qui autorisent les travailleurs à se grouper en associations et leur donnent le droit de grève. Il signale enfin que depuis la constitution de la République, aucune distinction raciale ou autre n'existe en Uruguay, que la liberté de pensée et la liberté de l'information n'ont d'autres bornes que la responsabilité personnelle, et que l'enseignement primaire, secondaire et professionnel est entièrement gratuit.

M. RODRÍGUEZ (Colombie), procédant à l'examen du chapitre III du rapport, constate une différence de traduction entre les termes *Human Rights* et "Droits de l'homme". A son avis, la Commission n'a pas envisagé l'homme selon la doctrine de la Révolution française mais en sa qualité d'entité incorporée à l'Etat.

De même, dans la résolution de l'URSS relative à la Conférence sur la liberté de l'information, les textes français et anglais ne s'accordent pas. La résolution de l'URSS porte sur une question de fond qui est du ressort de la Conférence alors que la Commission doit

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social*, Quatrième session, Supplément No 3, page 3.

² Voir les *Résolutions adoptées par le Conseil économique et social* pendant sa cinquième session, No 74 (V).

Committee had to limit its discussion to the agenda. It was always possible to extend the agenda to include the point raised by the USSR proposal, which could thus be suitably discussed. On the other hand, the USSR had asked that the People's Republic of Mongolia be invited to that Conference. Colombia had always advocated the extension of the jurisdiction and scope of the United Nations and would vote without hesitation for the inclusion of new members.

The Colombian delegation wanted to state that a definition of trade union rights should be included in the envisaged bill of human rights.

On the refugee question, Mr. Rodríguez stated that there were two different positions: that of countries which could not accept immigrant labour and that of countries which needed such labour. It was important to organize the emigration of manpower and equally important to utilize such manpower in the interests of all concerned.

With regard to advisory social welfare functions, certain members of the Committee sometimes showed a tendency to advocate needless economies. It was only natural that a great Power such as the United Kingdom had a different conception of the subject from that of the small Powers. Colombia wished advisory social welfare functions to be continued and therefore recommended that a sum of 750,000 dollars be provided for those services and used with the utmost care.

Referring to the question of narcotics, he observed that the chewing of coca-leaves, which in Colombia went back to the days of the Incas and in which the poor people found compensation for insufficient nourishment, did not represent the same problem as the consumption of opium, for example, in the Far East. It was a social problem which would become less pressing as social conditions in Colombia improved.

Mr. DEMCHENKO (Ukrainian Soviet Socialist Republic) regretted that his statement with regard to the United States recruitment of workers aged fourteen to sixteen years, in its occupation zone in Germany, had been misunderstood. He had simply meant that conditions in the refugee and displaced persons' camps to which some of them had been sent were such as to hinder their return to their own countries. Letters from such refugees proved those facts. As for the activities of Mr. Ross, a member of the International Refugee Organization, the authorities of the occupation zone in Germany could give the United States delegation better information than he could.

In reply to the spectacular, rather than well-founded, remarks of the representatives of Brazil

se borner à discuter de l'ordre du jour. Il reste la possibilité d'étendre cet ordre du jour de façon à y inclure le point soulevé par la proposition de l'URSS, ce qui permettrait de lui consacrer une discussion appropriée. L'URSS a demandé d'autre part que la République populaire de Mongolie soit invitée à cette Conférence. La Colombie a toujours préconisé l'extension de la juridiction et de la portée de l'Organisation des Nations Unies, et votera sans hésitation pour l'admission de nouveaux Membres.

La délégation de la Colombie déclare qu'une définition des droits syndicaux devrait figurer dans la déclaration projetée des droits de l'homme.

En ce qui concerne le problème des réfugiés, M. Rodríguez constate qu'il existe deux positions différentes: celles des pays qui ne peuvent accepter une immigration de travailleurs, et celle des pays pour lesquels c'est une nécessité. Il est important d'organiser l'émigration de la main-d'œuvre et aussi important de veiller à ce que cette main-d'œuvre soit utilisée au mieux des intérêts de tous.

En ce qui concerne les fonctions consultatives en matière de service social, la Colombie constate que certains membres de la Commission manifestent parfois une tendance à préconiser des économies inutiles. Il est normal qu'une grande Puissance comme le Royaume-Uni ait d'autres conceptions à ce sujet que les petites Puissances. La Colombie désire que les fonctions consultatives en matière de service social soient continuées, elle recommande donc qu'une somme de 750.000 dollars, gérée avec la plus vigilante prudence, soit prévue pour ces services.

Relativement à la question des stupéfiants, M. Rodríguez fait observer que l'habitude de mâcher la feuille de coca, qui remonte en Colombie jusqu'aux Incas et dans laquelle les populations pauvres trouvent une compensation à une nourriture insuffisante, ne constitue pas un problème comparable à celui, par exemple, de la consommation de l'opium en Extrême-Orient. Il s'agit là d'un problème social qui disparaît à mesure que s'améliorent les conditions sociales en Colombie.

M. DEMCHENKO (République socialiste soviétique d'Ukraine) regrette que la déclaration qu'il a faite relativement au recrutement par les États-Unis, dans leur zone d'occupation en Allemagne, de travailleurs âgés de quatorze à seize ans, ait été mal comprise. Il entendait simplement dire que les conditions faites dans les camps aux réfugiés et personnes déplacées sont telles que ces personnes se trouvent empêchées de regagner librement leur patrie. Des lettres de réfugiés prouvent ces faits. Quant aux activités de M. Ross, qui appartient à l'Organisation internationale pour les réfugiés, les autorités de la zone d'occupation en Allemagne pourront mieux que lui-même renseigner la délégation des États-Unis.

Répondant aux déclarations des représentants du Brésil et du Canada qu'il estime plus spec-

and Canada, he said that he understood Brazil's desire to develop its resources but he felt that such a policy should be carried out by better means than those employed, by Mr. Stern for example, in the United Kingdom zone. The Ukrainian SSR also wished to develop its productive capacity and it needed workers for that purpose.

Mr. Demchenko denied ever having accused the Canadian Government of transporting displaced persons by force. On the other hand it was incorrect to speak of freedom of choice when the choice before the refugees was one of life or death. Such a situation, Mr. Demchenko repeated, was the result of conditions in the displaced persons' camps, where the displaced persons were being subjected to violent anti-USSR propaganda among other things. He cited the example of the young Polish and Czechoslovakian girls who had been flown to Canada and forced to sign a contract which stipulated that they would not marry for two years. The Canadian Press had commented on that fact and questions had been asked in the Canadian Parliament.

No matter how wonderful a future life was promised to the displaced persons no other land could take the place of their own country. Physical and moral conditions in the displaced persons' camps would have to be radically changed. Only then would the displaced persons be able to make their own choice objectively.

Mr. COROMINAS (Argentina) wished to reply to the statement made by the representative of the Ukrainian SSR at the preceding meeting. He would bring up concrete problems and support the adoption of chapter III of the report.

Argentina had been made by its immigrants and therefore had the greatest interest in the question. It had already acceded to the Constitution of the International Refugee Organization. Argentina had always followed the path of social justice. Its Constitution provided that foreigners should enjoy all civil rights and workers, in particular, were afforded every protection by a very comprehensive trade union system.

His next point referred to freedom of the Press. Argentina had always given consideration to human rights, and now more than ever the time had come to urge that essential liberties, amongst the most important of which were freedom of the Press and of expression, should be put into practice. The draft bill of human rights presented by Panama should be taken as a basis and should serve as a directive to the Conference on Freedom of Information in its fight against totalitarian thought. The Press was a dangerous weapon but it could be of immense aid in promoting mutual understanding among peoples. The present century should be the century of freedom of the Press, and Argentina would insist on the rights and also on the obligations of those who carried such a responsibility. The Economic and Social Council

taculaires que bien fondées, M. Demchenko comprend le désir qu'a le Brésil de développer ses ressources, mais il estime que ce progrès pourrait être accompli par des moyens meilleurs que ceux qu'emploie par exemple M. Stern dans la zone britannique. La RSS d'Ukraine, elle aussi, veut accroître sa capacité de production, et, à cette fin, elle a besoin de main-d'œuvre.

M. Demchenko nie qu'il ait accusé le Canada d'avoir agi par la force en ce qui concerne le transport de personnes déplacées. Il n'est pas exact d'autre part de dire que les réfugiés ont la liberté du choix, alors qu'ils ne peuvent choisir qu'entre la vie ou la mort. Une telle situation résulte, M. Demchenko le répète, des conditions faites dans les camps aux personnes déplacées, où elles sont de plus soumises à une violente propagande antisoviétique. Il cite l'exemple de jeunes filles polonaises et tchécoslovaques transportées en avion au Canada où elles durent signer un contrat dans lequel il était stipulé qu'elles n'avaient pas le droit de se marier avant deux ans. La presse canadienne a parlé de ces faits et des questions à ce sujet ont été posées au Parlement canadien.

Quelles que soient les belles promesses d'avenir que l'on fasse aux personnes déplacées, aucun pays ne peut pour elles remplacer la patrie. Il faudrait modifier radicalement les conditions matérielles et morales dans les camps. Alors seulement, les personnes déplacées pourraient choisir en connaissance de cause.

M. COROMINAS (Argentine) se propose de répondre aux déclarations faites par le représentant de la RSS d'Ukraine à la séance précédente. Il désire énoncer des problèmes concrets et appuyer l'adoption du chapitre III du rapport.

L'Argentine a été constituée par l'afflux des immigrants et porte donc le plus grand intérêt à la question. Elle a déjà adhéré à la Constitution de l'Organisation internationale pour les réfugiés. L'Argentine n'a cessé de marcher dans la voie de la justice sociale. D'après sa Constitution, les étrangers jouissent, dans tous les domaines, de tous les droits du citoyen; les travailleurs, notamment, sont placés sous la protection d'un système syndicaliste très complet.

M. Corominas parle ensuite de la liberté de la presse: toujours l'Argentine s'est préoccupée des droits de l'homme et il faut, maintenant plus que jamais, insister pour que soient mises en pratique les libertés essentielles dont l'une des plus importantes est la liberté de pensée et d'expression. Le projet présenté par le Panama pour la déclaration des droits de l'homme devrait servir de base et pourrait, d'autre part, servir de directive à la Conférence pour la liberté de l'information dans sa lutte contre la pensée totalitaire. La presse est une arme dangereuse, mais elle peut contribuer puissamment à la compréhension mutuelle entre les peuples. Ce siècle doit être celui de la presse libre, et l'Argentine insiste sur les droits, mais aussi sur les devoirs, de ceux qui, dans ce domaine, portent une telle responsabilité. Le Conseil éco-

remained the ideal tribunal and the best existing body for all those desiring to contribute to the establishment of a free Press. The agenda of the Conference should be left open to every suggestion.

He then referred to his proposal to adopt chapter III of the report and asked that the Economic and Social Council should study social questions thoroughly and analytically. He suggested finally that the Member States which held regional conferences should transmit their reports to all the other countries in order that they might benefit by them. The Conference of the Pan-American Union would be meeting in January and the rights and duties of nations would be included on the agenda. That item was one of universal interest and the Economic and Social Council would be able to benefit from the results of those debates.

In conclusion, the representative of Argentina strongly affirmed his great faith in the United Nations and asked that his proposal, which embraced the views of all, should be adopted.

Mr. Vos (Belgium) protested against a statement by the representative of the Ukrainian SSR alleging that Belgium recruited displaced persons for forced labour. The truth was that Belgium respected United Nations decisions. Labour was voluntary; the workers lived in conditions of complete liberty; foreigners had the same privileges as nationals and even higher wages; all who wished to go home were repatriated and their contracts cancelled at once. It was not by repeating falsehoods that truth could be attained.

Mr. KAMINSKY (Byelorussian Soviet Socialist Republic) asserted that the statement made by the representative of the United Kingdom with reference to UNRRA gave rise to complex problems. Last December, the General Assembly had requested the Secretary-General to take the necessary measures to continue the advisory functions of UNRRA in needful and urgent cases.¹ A special chapter had therefore been added to the 1947 budget. The Secretary-General and the Department of Social Affairs had taken such steps as they had considered necessary and the task was being carried out. Difficulties, however, had been encountered. Of the 120 candidates, experts in their various fields, who had been proposed by Member States, only sixteen had been accepted. Documentation had been received from only nine countries, and consequently the programme had been only partially completed. This showed that its continuance was unnecessary and that those measures which had already been taken but which had not progressed beyond the initial stage were not urgent. The International Children's Emergency Fund, the specialized agencies, and the World Health Organization were responsible for looking after

¹ See *Resolutions adopted by the General Assembly during the second part of its first session*, No. 58 (I).

nomique et social demeure la tribune idéale et l'organisme le mieux constitué pour tous ceux qui veulent contribuer à l'établissement d'une presse libre. Il convient que l'ordre du jour de la Conférence reste ouvert à toutes les suggestions.

Le représentant de l'Argentine propose ensuite d'approuver le chapitre III du rapport, et demande au Conseil économique et social d'étudier et d'analyser à fond les questions sociales. M. Corominas recommande enfin aux Etats Membres qui tiennent des conférences régionales d'en transmettre les résultats à tous les autres pays, afin qu'ils puissent en profiter. En janvier se réunira la Conférence de l'Union panaméricaine; elle a à son ordre du jour des questions relatives aux droits et devoirs des nations: c'est là un point d'intérêt universel, et le Conseil économique et social pourra bénéficier du résultat de ces débats.

En conclusion, le représentant de l'Argentine affirme avec force sa foi en l'Organisation des Nations Unies et demande l'adoption de son projet qui synthétise les vues de tous.

M. Vos (Belgique) s'élève contre une affirmation du représentant de la RSS d'Ukraine, lequel prétend que la Belgique recrute des travailleurs forcés parmi les personnes déplacées. En réalité, dit-il, la Belgique respecte les décisions de l'Organisation des Nations Unies: le travail y est volontaire; les conditions sont celles de la liberté même; les étrangers ont les mêmes avantages que les nationaux et même un salaire plus élevé; tous ceux qui le désirent sont rapatriés et leur contrat résilié sur-le-champ. Ce n'est pas, ajoute-t-il, en répétant des mensonges que l'on arrive à la vérité.

M. KAMINSKY (République socialiste soviétique de Biélorussie) estime que la déclaration du représentant du Royaume-Uni au sujet de l'UNRRA pose des problèmes complexes. En décembre dernier, l'Assemblée générale a chargé le Secrétaire général de prendre des mesures pour continuer les fonctions consultatives de l'UNRRA dans les cas importants et urgents¹. Un chapitre spécial a donc été ajouté au budget de 1947. Le Secrétaire général et le Département des questions sociales ont pris les mesures qu'ils jugeaient nécessaires, et la tâche est en voie de réalisation. Pourtant il y a eu des difficultés: parmi les cent vingt candidats experts présentés par les Etats Membres, seize seulement ont été acceptés. La documentation n'a été envoyée que par neuf pays; le programme n'a donc été que partiellement rempli. Ceci démontre qu'il n'est pas nécessaire de le poursuivre et que les mesures déjà prises mais restées au stade préliminaire, ne sont pas urgentes. Pour s'occuper de la question de l'enfance, il existe déjà le Fonds international de secours à l'enfance, les institutions spécialisées et l'Organisation mondiale de la santé. Il convient donc de ne pas grever le budget de dépenses supplé-

¹ Voir les *Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant la seconde partie de sa première session*, No. 58 (I).

questions concerning children, and the budget should not be burdened with additional expenses. Advice should be given to the countries which asked for it, and which therefore shouldered the ensuing financial obligations. He was not satisfied with the United Kingdom proposal, which did not offer a radical solution. His country, with the great experience it had gained before and after the war, was free from any spirit of isolationism and confident in goodwill among men, and asked that each nation should first help itself before asking help from others.

He next touched on the question of displaced persons and stressed the interest his country took in that problem. The representative of the Ukrainian SSR had gone into the question thoroughly and his statements, which were supported by facts, had not been disproved. Mr. Kaminsky had lived in Canada for a long time among immigrants who had remained second class citizens and wished to go home, since most of them had lost all political rights and could only regain them in their home country.

He intended to revert later to the question of the Conference on Freedom of Information but he stressed the importance of the USSR's draft resolution. He thought the proposed agenda had so many gaps that it should be thoroughly re-examined before anything else was considered.

Mrs. PATON (United Kingdom) said that in his statement at the preceding meeting, the representative of the Ukrainian SSR had made assertions which could not be proved, especially with regard to the situation in the United Kingdom zone in Germany. Those unfounded assertions would be refuted later and a reply would be given to the Byelorussian SSR regarding the draft resolution submitted by the United Kingdom.

The CHAIRMAN stated that that question must be deferred until the draft resolutions were discussed.

Mr. CHANG (China) said that China reserved its right to speak on this question but he wished to draw attention to a point in the report of the Economic and Social Council which seemed important to him; namely, the question of narcotic drugs. The problem of synthetic drugs was urgent, and it was expedient strictly to limit and control their manufacture and use. He wished to thank and congratulate the Economic and Social Council, the Commission on Narcotic Drugs and the Secretariat for the striking results which they had achieved in such an important field. He concluded by remarking that not only drugs but sometimes big words were narcotics and should perhaps be put under control.

The meeting rose at 6.10 p.m.

mentaires. L'aide consultative devrait être accordée aux Etats qui en font la demande et qui, de ce fait, auraient à faire face aux obligations financières correspondantes. La proposition du Royaume-Uni n'offrant pas de solution radicale, le représentant de la Biélorussie n'en est pas satisfait. Son pays, fort de l'expérience qu'il a acquise avant et après la guerre, et n'étant animé d'aucun sentiment isolationniste, fait confiance à la bonne volonté des hommes et demande que chaque nation s'aide d'abord elle-même, avant de réclamer le secours d'autrui.

Parlant ensuite des personnes déplacées, le représentant de la RSS de Biélorussie insiste sur l'intérêt que son pays leur porte. Cette question a été traitée à fond par le représentant de la RSS d'Ukraine, dont les affirmations appuyées de faits n'ont pu être valablement démenties. M. Kaminsky a longtemps vécu au Canada, parmi les émigrants; à son avis, ils sont demeurés des citoyens de seconde zone et veulent rentrer chez eux, car là seulement ils retrouveront les droits politiques qu'ils ont perdus.

Le représentant de la RSS de Biélorussie se propose de revenir plus tard sur la question de la Conférence sur la liberté de l'information; mais il insiste sur l'importance du projet de résolution de l'URSS et déclare que l'ordre du jour prévu comporte tant de lacunes qu'il convient avant tout de le réexaminer à fond.

Mme PATON (Royaume-Uni) déclare que, dans son intervention à la séance précédente, le représentant de la RSS d'Ukraine a émis des affirmations dont il ne pourrait pas apporter les preuves, notamment à propos de la situation dans la zone britannique d'Allemagne. Ces allégations sans fondement seront réfutées plus tard et une réponse sera fournie à la RSS de Biélorussie à propos du projet de résolution soumis par la délégation du Royaume-Uni.

Le PRÉSIDENT déclare que cette question doit être remise jusqu'au moment où les projets de résolution viendront en discussion.

M. CHANG (Chine) déclare que la Chine se réserve le droit de parler en son temps sur cette question, mais il voudrait insister sur un point qui lui paraît important dans le rapport du Conseil économique et social: la question des stupéfiants. Le problème des stupéfiants synthétiques se pose de façon urgente et il convient de limiter et de contrôler de façon stricte leur production et leur emploi. Le représentant de la Chine tient à remercier et à féliciter le Conseil économique et social, la Commission des stupéfiants et le Secrétariat pour les remarquables résultats qui ont été atteints dans ce domaine si important. Il conclut en remarquant que non seulement les drogues, mais aussi les grands mots sont parfois des stupéfiants, et qu'il conviendrait peut-être de les contrôler aussi.

La séance est levée à 18 h. 10.